

# Sur les Plates-formes

## Qu'est-ce qu'une plate-forme ?

La notion de plate-forme est apparue dans les débats de la COM2I à la suite d'un constat : certaines demandes COM2I ne relèvent pas d'un soutien ponctuel sur projet. Ces demandes portent en général sur une durée d'affectation très supérieure à l'année, période naturelle de la COM2I ; elles correspondent à des besoins pérennes de soutien techniques, de gestion et de développement de moyens expérimentaux communs à plusieurs projets.

Les caractéristiques suivantes ont été retenues pour la définition de ces plates-formes :

- Un ensemble important de moyens techniques au service d'un domaine de recherche,
- Support à une activité scientifique, à des projets présents et futurs du laboratoire,
- Investissement commun de chercheurs et d'IT,
- Pérennité de l'investissement nécessaire des IT et des chercheurs,
- Visibilité forte.

## Quelles plates-formes ?

Aujourd'hui, cinq plates-formes, à des stades variés, sont identifiées au LAAS. Deux existent et fonctionnent depuis longtemps :

- La robotique : 4 IT concernés (avec contributions de 3 autres dans les ateliers)
- Le Centre de Caractérisation : 5 IT concernés.

Une autre vient tout juste d'être mise en place et doit se développer dès maintenant :

- La plate-forme réseau,

Deux autres sont en projet :

- La plate-forme de conception des microsystèmes, qui fait l'objet d'un projet construit,
- La plate-forme pour les systèmes embarqués.

## Charte générique

Un ensemble commun de règles et de modalités est défini et est aujourd'hui publié ici, constituant la *Charte Générique des Plates-formes du LAAS*.

### Création / Evaluation

Evaluation quadriennale, dans le cadre du bilan au Comité d'Evaluation.  
Possibilité permanente de création.

### Activité

Il s'agit de l'ensemble des interventions de gestion, de maintenance, de formation, de petite évolution, de documentation, ..., correspondant aux besoins pérennes des ensembles instrumentaux sous-tendant la plate-forme.

### Affectation de personnel technique

Affectation de chaque IT pour 4 ans, ajustée chaque année en fonction du bilan de l'année précédente, dans une fourchette de 10% à 50%. Le reste de l'activité est constitué du

soutien aux projets décidé en Com2I.

## **Budget**

Ligne budgétaire pour fonctionnement et consommable financée par l'intérêt général, sous signature du responsable 2I.

## **Cellule de coordination**

Elle se réunit plusieurs fois par an. Elle comprend à la fois des chercheurs impliqués dans la plateforme, les IT affectés à la plateforme, et le responsable du service 2I.

L'animateur de cette cellule fait partie de la Com2I.

## **Accueil d'extérieurs, collaborateurs ou exogènes**

Tout accueil, même de courte durée, sera archivé.

Un accueil de courte durée sera a priori accepté et gratuit. Un accueil plus important sera au préalable apprécié par la cellule de coordination, et pourra faire l'objet d'une demande de participation financière, sur des frais de fonctionnement.